

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt trois
En exercice : 15 le 3 avril à 20 heures 30,
Présents : 13 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 29 mars 2023 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, GENRE Pierre, IMART Thierry, LASFARGUES William,
PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe
Mmes : AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, PLACHOT Geneviève, POUPOT
Mary MARCHOU Marie

Secrétaire : POUPOT Mary
Absents excusés : COULON Florian procuration à AFONSO Djemilla
SEMENE Marie-Ange procuration à DUCROS Lucie

Objet : Lotissement communal : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 au Budget 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, constate que le compte administratif du lotissement communal a été voté et qu'il a été constaté que ledit compte est exact et conforme au Compte de Gestion 2022 du Trésorier,
Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 2.64 €
- Un déficit de fonctionnement de : 0 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	2.64 €
Résultats antérieur reportés (ligne 002 du Compte Administratif)	561 852.02 €
<u>Résultat à affecter</u>	561 854.66 €
<u>Solde d'exécution d'investissement</u>	0 €
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0 €
<u>Besoin en financement</u>	0 €
<u>Affectation</u>	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0 €
2) Report en fonctionnement R 002 (2)	561 854.66 €
<u>Déficit reporté D 002 (5)</u>	0 €

COMMUNE d'AIGREFEUILLE
31280 AIGREFEUILLE

2023/18/page 35

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 au Budget annexe du lotissement Communal 2023 tel qu'il est présenté.

Votes pour : 15
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :
la publication le 3 avril
Et de la réception en Préfecture le
Le Maire,